

LA DAME A LA LICORNE TAPISSERIE - XV^e SIÈCLE

Valeur : 1,00 F

Couleurs : rouge, bleu foncé, gris,
bistre rose, bistre jaune,
bistre foncé

25 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce

par GANDON

Format vertical 36 × 48

(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 31 octobre 1964 au Salon de l'Enfance à PARIS (Palais des Expositions de la Porte de Versailles) ;
générale, le 2 novembre 1964 dans les autres bureaux.

Les trois premières émissions 1964 de la « Série artistique » ont été consacrées respectivement à une peinture du XIV^e siècle (portrait de Jean le Bon), un vitrail du XIII^e (rose ouest de la cathédrale Notre-Dame de Paris) et un émail champlevé limousin du XII^e (plaqué tombale de Geoffroy Plantagenêt); la quatrième et dernière émission de l'année, dans cette série, honore l'art de la tapisserie à travers une œuvre comptant parmi les plus célèbres du patrimoine français, la Dame à la Licorne.

L'art de la tapisserie, connu dès la plus haute antiquité en Asie et chez les peuples civilisés du bassin méditerranéen, subit à partir du II^e siècle, au profit de la broderie à l'aiguille, une éclipse qui durera près d'un millénaire.

A l'issue de cette longue période, son renouveau est éclatant puisque, à partir du XII^e siècle, les tapisseries se trouvent à l'honneur en tous lieux et toutes circonstances : on en orne les autels, les baies, les bancs et les baldaquins dans les églises; les seigneurs, retour de croisade, en introduisent dans leurs châteaux où elles servent pour décorer les murs ou pour diviser les grandes salles en compartiments; à l'occasion des fêtes royales ou seigneuriales, elles sont utilisées pour pavoyer les rues, les places, l'enceinte des tournois, les avenues des camps, ou même encore pour caparaçonner les chevaux.

Au cours des siècles suivants, le goût pour la tapisserie ne se dément pas; dès lors, l'imagination fertile des artistes et l'extraordinaire habileté des tisserands se complètent pour donner naissance à de purs chefs-d'œuvre. Celui auquel le présent timbre rend hommage comprend en réalité six pièces dont les dimensions varient de 3,10 mètres à 3,70 mètres pour la hauteur et de 2,90 mètres à 4,70 mètres pour la largeur.

Ce merveilleux ensemble, conservé au musée de Cluny à Paris, doit son nom au fait que, sur chacun des six tableaux, figure une Dame — parfois accompagnée d'une suivante — encadrée par un lion et une licorne qui portent tous deux des drapeaux armoriés et symbolisent, le premier le courage et la magnanimité, la seconde la force invincible et la virginité; en outre, les croyances du temps attribuaient à la corne du fabuleux animal des propriétés extraordinaires, notamment celle — fort précieuse à l'époque — de déceler les poisons contenus dans les aliments.

Diverses hypothèses ont été émises en ce qui concerne la signification de ces tapisseries; selon la plus vraisemblable, cinq d'entre elles correspondent à chacun des sens humains; le timbre reproduit en partie la pièce consacrée à « la vue » et montre la Dame assise

présentant un miroir à la Licorne appuyée sur ses genoux; quant à la sixième pièce, son explication réside peut-être dans l'inscription « A mon seul désir » figurant sur une tente devant laquelle la Dame choisit des bijoux dans une cassette tenue par sa suivante.

Mais qui était cette fameuse « Dame » ? Les armoiries « de gueules à la bande d'azur chargée de trois croissants d'argent » étant celles de la famille lyonnaise des Le Viste, certains pensent que la Dame est Claude Le Viste à qui la tenture aurait été offerte en cadeau de mariage, entre 1509 et 1513, par son fiancé Jean de Chabannes-Vendenesse, frère cadet du célèbre maréchal de La Palice.

Selon une seconde opinion, l'œuvre serait un peu plus ancienne et aurait été réalisée à la fin du XV^e siècle pour Jean Le Viste, père de Claude.

En fait, il est difficile de décider en faveur de l'une ou l'autre thèse, la seule assurance que l'on puisse avoir étant que la tenture se trouvait, avec d'autres aux mêmes armes, dans l'héritage des époux Jean de Chabannes-Claude Le Viste.

Au mystère de la destination première de la « Dame à la Licorne » s'ajoute celui de son origine. L'auteur du dessin est inconnu et le centre de tissage où fut exécutée la tapisserie ne peut être que présumé; certains détails tels que le fond rouge semé de branches arrachées et « l'île » bleue plantée de fleurs font toutefois pencher pour un des ateliers situés dans les Flandres plutôt que dans la région d'Aubusson-Felletin.

Il ne serait pas invraisemblable en effet que le sujet ait été conçu par un peintre français dont les « cartons » auraient été envoyés aux fins d'exécution dans un centre flamand réputé pour la qualité de ses réalisations.

Quoi qu'il en soit, si le temps a effacé les noms de ceux qui l'ont créée et tissée, il a heureusement permis que l'œuvre demeure à travers les siècles pour se présenter à notre admiration dans la plénitude de sa beauté.

